

Rapport d'activité 2017

Domaine de la Tour
La Tour Est
24107 Bergerac



P.1 à 3**SOMMAIRE ET ÉDITO****P.4 à 8****LA COLLECTIVITÉ**

- Le territoire
- Les élus

P.9 à 21**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & AMÉNAGEMENT DURABLE**

- Nouveau règlement d'intervention
- Aménagement, commercialisation des ZAE (Zone d'Activité Economique) et accompagnement
- Transports urbains et suburbains
- Urbanisme
- Habitat
- Accueil des Gens du voyage
- Développement durable
- Politique de la Ville

P.22 à 37**SERVICES À LA PERSONNE**

- Crèches
- Relais Assistantes Maternelles (RAM)
- Les accueils de loisirs
- Bureau Information Jeunesse / Espace jeunes
- Conseil communautaire de jeunes
- Piscine intercommunale de Picquecailloux
- Santé
- Equipements culturels, Réseau des bibliothèques, Musées et Ludothèque

P.38 à 42**GRANDS PROJETS & SERVICES TECHNIQUES**

- Grands projets
- Bureau d'étude
- Voirie
- Collecte des ordures ménagères

P.43 à 47**MOYENS**

- Ressources humaines
- Finances
- Informatique
- Action sociale
- Services transversaux

Article L.5211-39 alinéa 1 du CGCT

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Le mot du Président

Frédéric Delmarès



“

En application de la loi NOTRE, et suite à la fusion de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise avec la Communauté de Communes des Coteaux de Sigoulès, nous sommes passés de 27 à 38 communes.

L'Agglo enrichie de 5 171 habitants regroupe aujourd'hui plus de 64 000 personnes.

Le Conseil Communautaire compte désormais 73 conseillers.

”

Faire le bilan de l'année 2017 consiste à faire le point sur notre première année de travail. Dans le précédent édito du rapport d'activité de l'année 2016, j'annonçais ma volonté ferme de sortir du réseau d'alerte tout en maintenant le niveau de service.

En un an seulement, nous avons réussi ce challenge, avec l'implication des services communautaires, qui ont su faire preuve d'un grand sens des responsabilités et j'en profite pour les remercier.

Je souhaitais également impulser une nouvelle dynamique, ainsi, nous avons dû constituer un socle et fixer les fondamentaux ; c'est pour cette raison que le processus de développement territorial est lancé.

Des zones de travaux fleurissent dans notre agglomération.

Les projets prennent vie, d'autres sont à venir, et j'ai l'intention de maintenir la cadence.

Aussi, avec des élus engagés et des services chevronnés, nous maintiendrons notre cap.

Frédéric Delmarès

LA COLLECTIVITÉ

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) est née le 1^{er} janvier 2013 de la fusion de trois Communautés de Communes (CDC Dordogne-Eyraud-Lidoire, CDC Bergerac Pourpre et CDC des Trois Vallées du Bergeracois). Au 1^{er} janvier 2017, onze communes supplémentaires issues de la Communauté de Communes des coteaux de Sigoulès ont intégré la CAB. La CAB est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Son fonctionnement est régi par le code général de collectivités territoriales.

LA FUSION EN 2017

Population 64 455 habitants

Surface de 579 km²

14.65 % de la population du département

Le territoire regroupe 38 communes

BERGERAC, BOSSET, BOUNIAGUES, COLOMBIER, COURS-DE-PILE, CREYSSE, CUNÈGES, FRAISSE, GAGEAC-ET-ROUILLAC, GARDONNE, GINESTET, LA FORCE, LAMONZIE-SAINT-MARTIN, LAMONZIE-MONTASTRUC, LE FLEIX, LEMBRAS, LUNAS, MESCOULES, MONBAZILLAC, MONESTIER, MONFAUCON, MOULEYDIER, POMPORT, PRIGONRIEUX, QUEYSSAC, RAZAC-DE-SAUSSIGNAC, RIBAGNAC, ROUFFIGNAC-DE-SIGOULÈS, SAINT-GEORGES-DE-BLANCANEIX, SAINT-GERMAIN-ET-MONS, SAINT-GÉRY, SAINT-LAURENT-DES-VIGNES, SAINT-NEXANS, SAINT-PIERRE-D'ÉYRAUD, SAINT-SAUVEUR-DE-BERGERAC, SAUSSIGNAC, SIGOULÈS, THÉNAC



LES 38 COMMUNES

BERGERAC - 24100

contact@ville-bergerac.fr

05.53.74.66.66

Pop. : 29 002 hab.

Surf. : 5 610 ha.

BOSSET - 24130

mairiebosset@wanadoo.fr

Tel. 05.53.80.13.70

Pop. : 203 hab.

Surf. : 1 451 ha.

BOUNIAGUES - 24560

mairie-bouniagues@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.32.45

Pop. : 570 hab.

Surf. : 862 ha.

COLOMBIER - 24560

mairie-colombier@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.32.42

Pop. : 245 hab.

Surf. : 703 ha.

COURS DE PILE - 24520

mairie.cours-de-pile@wanadoo.fr

Tel. 05.53.74.48.48

Pop. : 1 566 hab.

Surf. : 1 082 ha.

CREYSSE - 24100

secretariat.general@mairie-de-creysse.fr

Tel. 05.53.74.45.00

Pop. : 1 850 hab.

Surf. : 1 102 ha.

CUNEGES - 24240

cne.cuneges@neuf.fr

Tel. 05.53.58.46.00

Pop. : 302 hab.

Surf. : 598 ha.

FRAISSE - 24130

mairie.fraisse@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.07.96

Pop. : 160 hab.

Surf. : 2 150 ha.

GAGEAC-ROUILLAC - 24240

mairie.gageac.et.rouillac@wanadoo.fr

Tél : 05 53 27 92 83

Pop. : 431 hab.

Surf. : 1399 ha.

GARDONNE - 24680

mairie.gardonne@wanadoo.fr

Tel. 05.53.23.50.70

Pop. : 1 553 hab.

Surf. : 826 ha.

GINESTET - 24130

mairie.ginestet@orange.fr

Tel. 05.53.57.32.08

Pop. : 1 553 hab.

Surf. : 826 ha.

LA FORCE - 24130

mairie-de-la-force@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.01.24

Pop. : 2 675 hab.

Surf. : 1 560 ha.

LAMONZIE MONTASTRUC - 24520

lamonzie.montastruc@wanadoo.fr

Tel. 05.53.23.22.34

Pop. : 699 hab.

Surf. : 2 066

LAMONZIE SAINT MARTIN - 24680

mairie.lamonziestmartin@wanadoo.fr

Tel. 05.53.24.07.15

Pop. : 2 472 hab.

Surf. : 2 064 ha.

LE FLEIX - 24130

mairieleflex@wanadoo.fr

Tel. 05.53.23.52.10

Pop. : 1 528 hab.

Surf. : 1 805 ha.

LEMBRAS - 24100

mairie.lembras@wanadoo.fr

Tel. 05.53.57.29.48

Pop. : 1 272 hab.

Surf. : 1 059 ha.

LUNAS - 24130

mairie.lunas@wanadoo.fr

Tel. 05.53.63.19.72

Pop. : 362 hab.

Surf. : 1 600 ha.

MESCOULES- 24240

mairie.mescoules@wanadoo.fr

Tél : 05 53 58 44 61

Pop. : 1 775 hab.

Surf. : 485 ha.

MONBAZILLAC - 24240

mairiemonbazillac@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.30.32

Pop. : 1 019 hab.

Surf. : 1 958 ha.

MONESTIER- 24240

monestier.mairie@wanadoo.fr

Tél : 05 53 58 81 22

Pop. : 386 hab.

Surf. : 1 775 ha.

MONFAUCON - 24130

commune.monfaucon@wanadoo.fr

Tel. 05.53.24.64.83

Pop. : 2 97 hab.

Surf. : 2 473 ha.

MOULEYDIER - 24520

mairie.mouleydier@orange.fr

Tel. 05.53.22.22.00

Pop. : 1 187 hab.

Surf. : 848 ha.

POMPORT- 24240

mairie.pomport@wanadoo.fr

Tél : 05 53 58 42 15

Pop. : 819 hab.

Surf. : 1 954 ha.

PRIGONRIEUX - 24130

mairie@ville-prigonrieux.fr

Tel. 05.53.61.55.55

Pop. : 4 286 hab.

Surf. : 2 612 ha.

LES 38 COMMUNES (SUITE)

QUEYSSAC - 24140

mairie.queyssac@wanadoo.fr

Tel. 05.53.24.23.62

Pop. : 485 hab.

Surf. : 1 235 ha.

RAZAC DE SAUSSIGNAC - 24240

mairie.razacdesaussignac@wanadoo.fr

Tél : 05 53 27 92 64

Pop. : 359 hab.

Surf. : 1 280 ha.

RIBAGNAC - 24240

mairie.razacdesaussignac@wanadoo.fr

Tél : 05 53 27 92 64

Pop. : 359 hab.

Surf. : 1 280 ha.

ROUFFIGNAC DE SIGOULES - 24240

mairie.razacdesaussignac@wanadoo.fr

Tél : 05 53 27 92 64

Pop. : 359 hab.

Surf. : 1 280 ha.

SAINT GEORGES DE BLANCANEIX - 24130

mairie.stgeorgesdeblancaneix@orange.fr

Tel. 05.53.58.07.95

Pop. : 239 hab.

Surf. : 1 362 ha.

SAINT GERMAIN ET MONS - 24520

mairiedesaintgermainetmons@wanadoo.fr

Tel. 05.53.23.20.53

Pop. : 796 hab.

Surf. : 1 413 ha.

SAINT GERY – 24400

mairie.stgery24@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.65.71

Pop. : 229 hab.

Surf. : 1 358 ha.

SAINT LAURENT DES VIGNES - 24100

mairie.saintlaurent@wanadoo.fr

Tel. 05.53.74.55.40

Pop. : 907 hab.

Surf. : 808 ha.

SAINT NEXANS - 24520

mairie.saint-nexans@wanadoo.fr

Tel. 05.53.24.33.52

Pop. : 920 hab.

Surf. : 1 238 ha.

SAINT PIERRE D'EYRAUD - 24130

mairie.stpierre.eyraud@wanadoo.fr

Tel. 05.53.27.90.31

Pop. : 1 769 hab.

Surf. : 2 616 ha.

SAINT SAUVEUR DE BERGERAC - 24520

mairie.saintsauveurdebergerac@wanadoo.fr

Tel. 05.53.74.55.77

Pop. : 829 hab.

Surf. : 930 ha.

SAUSSIGNAC- 24240

saussignacmairie@wanadoo.fr

Tel : 05.53.27.92.27

Pop. : 444 hab.

Surf. : 987 ha.

SIGOULES - 24240

contact-sigoules@wanadoo.fr

Tél : 05.53.58.40.42

Pop. : 951 hab.

Surf. : 1 086 ha.

THENAC - 24240

thenac.mairie@wanadoo.fr

Tel : 05.53.58.43.63

Pop. : 418 hab.

Surf. : 2 025 ha.

LES ÉLUS

LE PRÉSIDENT

Il est élu par les conseillers communautaires, à la majorité absolue à bulletin secret. Il préside le conseil et le bureau communautaire. Le Président est le responsable de l'administration et incarne l'exécutif de la CAB. Il prépare et exécute le budget et les décisions votées. Il peut déléguer ses fonctions à des élus et à des fonctionnaires.

La CAB est née le 1^{er} janvier 2013 de la fusion de trois Communautés de Communes (CDC Dordogne-Eyraud-Lidoire, CDC Bergerac Pourpre et CDC des Trois Vallées du Bergeracois). Au 1^{er} janvier 2017, 11 communes supplémentaires issues de la Communauté de Communes des coteaux de Sigoulès ont intégré la CAB qui est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Son fonctionnement est régi par le code général de collectivités territoriales. Dans le cadre de cette fusion, une nouvelle élection a dû être organisée, et un exécutif a été constitué. Il est composé comme suit :

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composition : le Président - Frédéric DELMARÈS -15 vice-présidents -12 membres.

Il examine les propositions issues des commissions de travail. Il gère les activités de la CAB et prépare les Conseils communautaires. Il se réunit une fois par semaine.

Frédéric Delmarès, Président / **Daniel Garrigue**, 1er Vice-Président, chargé de l'économie et de l'emploi / **Jean-Jacques Chapellet** / 2e Vice-Président, chargé des finances / **Jean-Paul Rochoir**, 3e Vice-Président chargé du personnel et de la mutualisation / **Adib Benfeddoul**, 4e Vice-Président, chargé de la santé / Présidence CLECT / **Christophe Gauthier**, 5e vice-président chargé des travaux / **Laurence Rouan**, 6e vice-présidente chargée de la culture et de la communication / **Jean-Michel Bournazel**, 7e vice-président chargé du tourisme / **Daniel Rabat**, 8e vice-président chargé des grands projets et de la politique contractuelle / **Christian Bordenave**, 9e vice-président chargé de l'urbanisme / **Claude Carpe**, 10e vice-président chargé des déplacements / mobilité / **Fabien Ruet**, 11e vice-président chargé de la politique de la ville / habitat / **Jacqueline Vandenabeell**, 12e vice-présidente chargée de l'enfance / **Alain Castang**, 13e vice-président au numérique / haut débit / SIG / **Roland Fray**, 14e vice-président chargé du développement durable / **Sébastien Bourdin**, 15e vice-président chargé de l'économat

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

16 Christiane Delpon, déléguée à l'animation du territoire / **15 Christophe Mamont**, délégué chargé des économies d'énergie / **16 Alain Monteil**, Conseiller délégué au fauchage / **17 Alain Plazzi**, délégué à la voirie / **17 Pascal Delteil**, délégué à la jeunesse / **18 Michel Séjourné** Conseiller délégué aux bâtiments / **19 René Visentini**, Conseiller délégué à l'agriculture / **20 Rhizlane Robin-El-Greni**, déléguée à l'emploi / **22 Roger Lapouge**, délégué aux projets Voie Verte et déplacement de l'OT / **23 Olivier Dupuy**, délégué aux PME / **22 Alain Céréa**, délégué à la transition énergétique, à la gestion des déchets et leur prospective / **24 Alain Banquet**, délégué à la Lecture Publique et à l'École de Musique

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle rassemble l'ensemble des maires des 38 communes et a un rôle consultatif. C'est une instance de concertation, un espace de débats, de propositions et d'initiatives qui se réunit tous les deux mois.

EN CHIFFRES 8 conseils communautaires, 29 réunions de bureaux communautaires, 6 conférences des maires.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Didier Gouze, conseiller CAB, Bosset

Patrick Consoli, conseiller CAB, Sigoulès

Georges Bassi, conseiller CAB, Bouniagues

Arnaud Delair, conseiller CAB, Monfaucon

Jean-François Jeante, conseiller CAB, Saint-Nexans

Jean-Pierre Faure, conseiller CAB, St-Pierre-d'Eyraud

Alain Bordier, conseiller CAB, Lunas

Marcel Rondonnier, conseiller CAB, Ribagnac

Marie-Agnès Brouilleaud, conseillère CAB, Monestier

Philippe Puyponchet, conseiller CAB, maire de Gageac-Rouillac

André Bonhomme, conseiller CAB, Cunèges

Francis Papatanasios, conseiller CAB, Queyssac

Didier Capuron, conseiller CAB, Cours-de-Pile

Michel Terreaux, conseiller CAB, Lembras

Thierry Auroy-Peytou, conseiller CAB, Lamonzie-Saint-Martin

Armand Zaccharon, conseiller CAB, La Force

Alain Chanut, conseiller CAB, adjoint la Force

Nathalie Trapy, conseillère CAB, adjointe Prignonrieux

Lionel Filet, conseiller CAB, Le Fleix,

Jean-Paul Jammes, conseiller CAB, Pomport

Jean-Claude Portolan, conseiller CAB, St-Laurent-des-Vignes

Jean-Pierre Peyrebrune, conseiller CAB, Monbazillac

Francis Blondin, conseiller CAB, Saint-Georges de Blancaneix

Marc Léturgie, conseiller CAB, adjoint Bergerac

Marie-Claude Andrieux-Courbin, conseillère CAB, adjointe Bergerac

Marie-Lise Potron, conseillère CAB, adjointe Bergerac

Martine Roset, conseillère CAB, adjointe Bergerac

Jonathan Prioleaud, conseiller CAB, adjoint Bergerac

Nelly Rodriguez, conseillère CAB, adjointe Bergerac

Jean-Charles Gauthier, conseiller CAB, adjoint Bergerac

Gaëlle Blanc, conseillère CAB, conseillère Bergerac

Marie Scotti, conseillère CAB, conseillère Bergerac

Farida Mouhoubi, conseillère CAB, conseillère Bergerac

Anne Soquet, conseillère CAB, conseillère Bergerac

Liliane Brandely, conseillère CAB, conseillère Bergerac

Michel Bosviel, conseiller CAB, conseiller Bergerac

Gilbert Blanc conseiller CAB, conseiller Bergerac

Denise Miguel, conseillère CAB, conseillère Bergerac

Francis Delteil, conseiller CAB, conseiller Bergerac

Dominique Rousseau, conseiller CAB, conseiller Bergerac

Cédric Zapera, conseiller CAB, conseiller Bergerac

Cécile Labarthe, conseillère CAB, conseillère Bergerac

Sylvie Chancogne, conseillère CAB, conseillère Bergerac

Paul Gallon, conseiller CAB, conseiller Bergerac

An aerial photograph of a suburban town. The image shows a mix of residential houses with red-tiled roofs, green lawns, and trees. In the upper right, there is a large stadium with a green field and a large seating area. The overall scene is a typical suburban development.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & AMENAGEMENT DURABLE

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

DANS LEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Nouveau Règlement d'Intervention

Un nouveau Règlement d'Intervention en matière de développement économique et d'aides aux entreprises a été mis en place sur le territoire de la CAB, en partenariat avec le Conseil Régional d'Aquitaine. (aller à la ligne implique cette tourne

Il traduit les orientations du SRDEII en modalités d'actions opérationnelles et s'organise autour des actions suivantes :

Aide à la transformation numérique, à la transition énergétique et à l'économie circulaire.

Aide au tourisme, aux structures intervenant dans le développement économique et aux professionnels de santé.

Aide la performance industrielle des entreprises, aux investissements

Aide à l'innovation, aux créations d'entreprises innovantes, aux start-up

Aide au maintien du commerce en milieu rural, à l'installation et à la modernisation du commerce de centre-ville.

Aide aux investissements immobiliers des entreprises)

Chiffres marquants 2017

112 contacts Entreprises en 2017

196 locaux recensés et proposés aux entreprises

12 entreprises aidées pour un montant de 145.063€ d'aides votées en 2017 sur 7.187.648 € d'investissements et 29 créations d'emplois à réaliser sur le territoire par les entreprises

STRUCTURES CONCERNÉES

Imprimerie Charron (Délib. du 10 avr. 17)

B.M.I. (Délib. du 22 mai 17)

Les Biscuits de Sonja (Délib. du 22 mai 17)

Entreprise VCN (Délib. du 22 mai 17)

Entreprise LAVAL (Délib. du 18 dec. 17)

La table du Marché (Délib. du 18 dec. 17)

AZELAN (Délib. du 18 dec. 17)

Hi-Fi Project (Délib. du 18 dec. 17)

Mojac Technologies (Délib. du 18 dec. 17)

La Vinaigrerie Générale (Délib. du 18 dec. 17)

⇒ Panneaux Concept (Délib. du 18 dec. 17)

FAITS MARQUANTS

Nouveau Règlement d'intervention (Délib. du 22 mai 17)

Subvention votée à l'IVBD (Délib. du 13 nov. 17) afin de soutenir le plan d'actions pour la filière viticole de Bergerac-Duras suite aux difficultés liées au gel du printemps 2017

Soutien de la CAB à la création de l'association de la Maison de la Nouvelle Aquitaine avec la Région (Délib. du 25 sept. 17)

Participation au SIMI : Salon de l'Immobilier d'Entreprises à Paris les 7 et 8 Déc. 17 (photo)



SIMI décembre 2017

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES OPÉRATIONS STRUCTURANTES

LES OPERATIONS STRUCTURANTES

Projet Alimentaire du Territoire : projet de la Ferme des Nébouts

Dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire du Grand Bergeracois (production maraîchère biologique de proximité pour alimenter en circuit court les restaurations collectives du Bergeracois), mise en place d'un espace test sur le site des Nébouts à Prigonrieux et étude sur la réalisation d'un Marché d'Intérêt Local (plateforme de distribution de produits bio).



STRUCTURES CONCERNÉES

Ferme des Nebouts
SAFER, AGROBIO

FAITS MARQUANTS

Acquisition de la ferme des Nebouts sur la commune de Prigonrieux (Délib. du 28 juin 17)

Développement de l'Aéroport Bergerac-Dordogne-Périgord

Projet photovoltaïque sur la zone de l'aéroport : mise à disposition d'un terrain de la CAB à la Sté Langa pour la réalisation des travaux



STRUCTURES CONCERNÉES

Syndicat Mixte Air Dordogne (S.M.A.D.)

CHIFFRES MARQUANTS

Trafic aéroportuaire 2017 : 315 410 passagers
Participation de la CAB à la ligne Périgueux-Paris (Délib. du 25 sept. 17)

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AMÉNAGEMENTS ET COMMERCIALISATIONS DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DES ESPACES D'ACTIVITÉS

Suivi de l'aménagement de la desserte numérique des pôles d'activités sur le territoire de la CAB :

Participation de la CAB au Syndicat Mixte Périgord Numérique (SMPN) pour le déploiement de la fibre optique hors ville de Bergerac et suivi de l'avancée du déploiement sur la ville en relation avec l'opérateur Orange.

Poursuite de l'aménagement et de la commercialisation des zones d'activités :

ZAE de Lanxade sur la commune de Prigonrieux :

Début des aménagements de la zone et vente d'un premier lot à la société BLD Auto

Politique contractuelle de la CAB

Dans le cadre du CADET (Contrat Aquitain pour le Développement de l'Emploi Territorial), réalisation d'un **SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET d'IMPLANTATION D'ENTREPRISES DU PAYS DU GRAND BERGERACOIS.**

Réalisation d'un diagnostic territorial qui a fait ressortir trois enjeux prioritaires autour :

D'une problématique d'accès (géographique et numérique) ;

De l'employabilité (de la population et de l'articulation avec les besoins des entreprises) ;

La nécessité de valoriser et de communiquer sur les atouts du territoire et les succès de ses entreprises.

STRUCTURES CONCERNÉES

CAB et Ville de Bergerac

SMPN (Syndicat Mixte Périgord Numérique)

Orange

Faits marquants 2017

Fibre Optique : déploiement en cours

FAITS MARQUANTS

ZAE Lanxade : Vente d'un terrain à BLD Auto (Délibération du 22 mai 17)

ZAE La Tour Ouest-Zone Industrielle : vente d'un terrain au garage GAGNOU (Délibération du 18 décembre 17)

ZAE Le Libraire : mise à disposition d'un terrain au GCRES 24 (groupe cynotechnique)

STRUCTURES CONCERNÉES

Conseil Régional d'Aquitaine CAB

CDC Montaigne Montravel Gurson

CDC Portes Sud Périgord

CDC Bastides Dordogne Périgord EUROPE

Cabinet ELAN Entreprises et partenaires économiques du Bergeracois

FAITS MARQUANTS

Réalisation de l'étude, organisation de différentes réunions et présentations avec les entreprises et les différents partenaires de l'étude Lancement de l'étude le 20 janvier 2017

Atelier d'échange avec les élus et les entreprises les 6 juillet et 6 septembre 2017

GRANDS PROJETS ET SERVICES TECHNIQUES

TRANSPORTS URBAINS ET SUBURBAINS

La CAB assure sur son territoire administratif (ressort territorial) quatre types de transports :

Transports publics de voyageurs (lignes régulières et TAD)

Transports scolaires sur Bergerac

Transports occasionnels péri et extra scolaires en bergeracois

Transports « privés » pour les instances de l'EPCI

Il s'agit d'une régie à simple autonomie financière disposant d'un Conseil d'Exploitation composé de 7 membres issus du Conseil Communautaire et de 3 personnes extérieures « qualifiées ». Le Conseil d'Exploitation est une instance consultative. Le représentant légal de la Régie est le Président de la CAB.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

La CAB exerce cette compétence en régie pour la Ville de Bergerac et l'a déléguée au Département pour le reste de son territoire. Conformément aux directives de la loi NOTRE, la compétence Transport Scolaire a été transférée au 1er septembre 2017 du département à la Région. De ce fait, la Région devient notre partenaire et une convention de délégation a été signée entre le CAB et la Région en substitution du Département.



Transport Urbains Bergeracois (TUB)

FAITS MARQUANTS

Acquisition d'un véhicule électrique destiné au TAD.

Ce véhicule a été financé à hauteur de 58% par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire dans le cadre du label TEPCV (Territoire à Energie Positive pour le Croissance Verte).

La CAB a également bénéficié du bonus écologique d'un montant de 6 000 € attribué pour l'acquisition de véhicule propre.

BUDGET

Le budget annexe de la collectivité est équilibré grâce au produit du Versement Transports, VT d'environ 800 000€ ainsi que la vente des billets et cartes d'abonnement pour 33 000 €.

EN CHIFFRES

194 208 Kms parcourus = 152 953 voyages dont :

- 91 781 dans le cadre du transport public de voyageurs (TUB : 76 634 / TAD : 15 147)

- 61 172 dans la cadre du transports extra / périscolaires

138 jeunes des accueils de loisirs transportés

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

URBANISME

Pour une gestion cohérente de l'aménagement du territoire, le Service Urbanisme est composé d'une équipe de 7 agents qui assure deux missions principales :

L'instruction du droit des sols

La planification sur les 38 communes de la CAB

Actions menées :

1 – DROIT DES SOLS

Ce service accueille le public tous les jours de la semaine du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. En moyenne, ce sont 10 à 15 personnes qui sont reçues chaque jour et pas moins de 40 appels pour des renseignements sur le droit de l'urbanisme.

Les missions au quotidien : Assurer l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir, certificats d'urbanisme, déclarations préalables).

Conseiller les particuliers, constructeurs, agents immobiliers, architectes, géomètres sur des questions sur l'urbanisme ou sur les autorisations d'urbanisme. Conseiller les élus sur les choix à opérer dans l'urbanisation et les assister dans leurs décisions d'urbanisme (refus ou accord).

Aider au traitement du pré-contentieux de l'urbanisme auprès des mairies.

2 – DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

La CAB exerce le droit de préemption simple en zones U et AU sur les documents d'urbanisme. Elle assure l'instruction des DIA dans le cadre des ventes. Comme pour des permis de construire, ces DIA (déclaration d'intention d'aliéner) sont

3 - PLANIFICATION

Les missions au quotidien :

Accueillir le public et les maires sur les possibilités de construction.

Elaborer, modifier et réviser les documents d'urbanisme.

Traiter le pré-contentieux des documents d'urbanisme.

4 – MISE EN PLACE L'AVAP A BERGERAC

L'AVAP (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) a été approuvée sur la ville de Bergerac en remplacement de la ZPPAUP. C'est un outil de protection du patrimoine architectural ancien ou contemporain, du patrimoine naturel qui intègre un volet environnemental adapté à la protection du patrimoine bâti.

Structures concernées :

Service Instructeur

Service Planification

Faits marquants 2017 :

Finalisation procédure AVAP

Suivi procédure modification des PLU de Pomport et Sigoulès

Suivi procédure révision carte communale de Saussignac

Suivi procédure révision PLU de Monestier

Poursuite d'élaboration du PLUI des 38 communes

DOSSIERS DEPOSES en 2017 :

1800 Certificats d'Urbanisme

944 Déclarations préalables

574 Permis de Construire

32 Permis de Démolir

6 Permis d'Aménager/Lotissement

1120 Déclarations d'Intention d'Aliéner

Soit **4 476 Dossiers traités ; soit + 7,52 % par rapport à 2016**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE

HABITAT

En 2017, l'activité du service habitat a porté essentiellement sur la Commission Intercommunale du Logement et sur la Commission Intercommunale d'Attribution et l'attribution des Fonds de Concours.

En 2017, l'activité du service habitat a porté essentiellement sur la Commission Intercommunale du Logement et sur la Commission Intercommunale d'Attribution., (CIL).

Elle a également été consacrée au fonds de concours habitat, subvention donnée par la CAB dans le cadre de la construction ou de la réhabilitation de logements sociaux, et au volet « *habitat* » du futur PLUi-HD.

Actions menées

Fonds de concours

Demandes des bailleurs

Urbalys Habitat :

18 logements collectifs

rue Saint Michel – Bergerac : **54 000 €**

19 chambres d'hébergement + 5 studios

MAT Bd Beausoleil - Bergerac : **72 000 €**

Mésolia :

6 logements individuels

Clos de la Prairie–Bergerac : **18 000 €**

14 logements individuels au Clos de la Prairie–

Bergerac : **42 000 €**

Demandes des communes

Commune de Saint-Pierre d'Eyraud : 1 logement individuel rue de la Résistance : **3 000 €**

Commune de Lunas : 2 logements dans le bourg : **6 000 €**

Commission Politique de la Ville & Habitat

Avril : point sur l'abattement des taxes foncières des propriétés bâties, la CIL (rôle et travaux à venir), le PLH (point d'étape en lien avec le PLUi), le fonds de concours (bilan des attributions 2016) et sur la plateforme de rénovation énergétique (outil au service de la politique habitat).

Septembre : présentation et examen des candidatures 2017, propositions d'attribution des subventions 2017 et informations diverses (règlement d'intervention CIL, PLH et permis de louer).

STRUCTURES CONCERNÉES

Fonds de concours

Bailleurs sociaux : Urbalys Habitat et Mésolia.

Communes : Lunas et Saint Pierre d'Eyraud.

CIL

État, Département, communes membres CAB, professionnels de l'habitat, DREAL, CRHH, CCAS, structures de prévention et d'insertion.

FAITS MARQUANTS

Participation aux différents bureaux du CRHH.

Engagement d'une réflexion concernant la mise en place du permis de louer.

Mise en place de la CIL et de la CIA.

Approbation pour engager la démarche d'ouverture d'un guichet enregistreur au Système National d'Enregistrement (SNE).

Motion relative aux conséquences des nouvelles modalités de calcul du taux de tension

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE

HABITAT

Conférence Intercommunale du Logement

28 juin : adoption du règlement intérieur CIL.

06 juillet : entrée en vigueur de la CIL.

21 décembre : adoption de la CIA (Commission Intercommunale d'Attribution).

Ateliers de travail CIL et CIA.

PLUi-HD

Suivi du volet habitat sur le diagnostic.

Actions menées (suite)

Avril : Conférence des Maires.

Mai : séminaire de lancement du PLUi-HD + réunions des commissions de pôle et désignation des élus référents.

Juin : Rencontre de l'Habitat (travail sur plusieurs thématiques de l'habitat sous forme d'ateliers) + comité de pilotage.

Juillet et septembre : réunion avec les personnes publiques associées (présentation du PADD et du diagnostic

CHIFFRES MARQUANTS

Attribution du fonds de concours habitat

Lunas : **6 000 €** pour 2 logements ;

Saint Pierre d'Eyraud : **3 000 €** pour un logement ;

Mésolia : **58 000 €** pour 20 logements ;

Urbalys Habitat : **13 000 €** pour 5 logements.

→ Soit un total de **80 000 €**.



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'accueil des gens du voyage sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise se fait par la gestion des aires d'accueil et de grand passage.

La CAB gère actuellement une aire de grand passage de 120 places.

Accompagnement vers la sédentarisation

- Accompagner vers une insertion sociale dans le cadre d'un stationnement légal
- Accès au logement et maintien dans le logement dans de bonnes conditions
- Bien être de la famille dans son logement et son intégration dans l'environnement dans le respect de la culture, des droits et devoirs de chacun.

Projet Social :

Le schéma départemental, loi du 5 juillet 2000 a pour objet de stipuler et de préciser les conditions de stationnement permettant un accueil correct. De même les familles doivent avoir accès aux services de droit commun (santé, travail, éducation, scolarisation). Le projet permet une description précise du rôle de l'agglomération sur le territoire ainsi qu'une définition de l'action pilotée sur l'aire d'accueil. Il est donc constitué en deux parties distinctes. Ainsi, le projet social de l'aire d'accueil « les Gilets » s'articule autour de 5 objectifs et répond au cadre légal (article 6-1 de la loi du 5 juillet 2000). De plus, il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental. (2018-2023). Deux éducateurs spécialisés sont chargés d'assurer le suivi et l'accompagnement social des voyageurs, de coordonner des actions médico-sociales et socio-culturelles en lien avec les partenaires du territoire.

Aire de grand passage de Bergerac :

01 mai 2017 au 30 août 2017

Stationnements annoncés

14.05.2017 au 21.05.2017 : 1 groupe de 100 caravanes

21.05.2017 au 28.05.2017 : 1 groupe de 100 caravanes.

28.05.2017 au 04.06.2017 : 2 groupes de 200 caravanes au total.

11.06.2017 au 18.06.2017 : 1 groupe de 100/150 caravanes

18.06.2017 au 25.06.2017 : 1 groupe de 150/200 caravanes

25.06.2017 au 02.07.2017 : 1 groupe de 100/150 caravanes

16.07.2017 au 23.07.2017 : 1 groupe de 100 caravanes

30.07.2017 au 06.08.2017 : 1 groupe de 150 caravanes. Soit 10 groupes annoncés.

CHIFFRES MARQUANTS

Aire d'accueil LES GILETS :

Taux d'occupation année 2017 : 78.6%

Taux d'occupation par mois :

Janvier : 72.4 %	Juillet : 87.9 %
Février : 71.8 %	Aout : 82.4 %
Mars : 77 %	Septembre : 71.6 %
Avril : 70.5 %	Octobre : 82.2 %
Mai : 91.7 %	Novembre : 68.4 %
Juin : 87.9 %	Décembre : 62.4 %

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le Relais des partenaires : développer le travail en réseau

Droits et devoirs- Santé-Formation et scolarisation
- Election de domicile-Médiation auprès des institutions-Commerçants...

Dans le cadre de notre volet social nous accompagnons l'ensemble des familles de l'Aire d'accueil des GILETS afin de les aider dans leurs démarches ainsi que pour faciliter les relations avec les différents partenaires.

Nous assurons le lien avec les professionnels de santé, avec les écoles de secteur (primaires et collèges) quand c'est nécessaire.

Nous sommes en lien également avec les organismes tels que Caisse d'allocations familiales, Mutuelle Sociale et Agricole...

Nous maintenons des liens privilégiés avec le RSI pour les difficultés rencontrées par les auto-entrepreneurs ou les services du département pour les bénéficiaires du RSA.

Ainsi, le projet social de l'aire d'accueil « les Gilets » s'articule autour de 5 objectifs et répond au cadre légal (article 6-1 de la loi du 5 juillet 2000). De plus, il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental. (2018-2023). Deux éducateurs spécialisés sont chargés d'assurer le suivi et l'accompagnement social des voyageurs, de coordonner des actions médico-sociales et socio-culturelles en lien avec les partenaires du territoire.

Les actions propres à l'aire d'accueil Les Gilets :

A – CADRE DE VIE

Accueillir les familles dignement (confort, salubrité, accessibilité)

Favoriser l'accès à l'information Lire et comprendre le règlement

Présence d'un agent d'accueil du lundi au vendredi, également chargé de l'entretien du site.

Etre à l'écoute des voyageurs

Faire fonction de médiateur

Faire valoir le respect des droits et des devoirs de tous.

Proposer des alternatives lors de conflits

Orienter vers les partenaires

B - SCOLARISATION

Lever les freins à la fréquentation scolaire

Rappel de la loi

Donner du sens à la scolarisation

Favoriser les rencontres parents/école

Donner de l'importance à l'apprentissage des acquis de base

Lutter contre l'absentéisme

Rappel de la loi

Sensibiliser les familles à l'importance de l'école

Développer le soutien scolaire

Sur l'aire d'accueil

Favoriser l'accès au soutien scolaire à l'école

STRUCTURES CONCERNÉES

Aire d'accueil

Aire de Grand Passage

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE

DÉVELOPPEMENT DURABLE VÉLOROUTE VOIE VERTE

Fin du travail sur le tracé avec le prestataire : Groupement de bureaux d'étude Folius Ecopaysage - Ingetec - Géoval + préparation de tranches de travaux pour 2017, 18, 19 et 2020.

Suivi et réception des travaux de réalisation d'une piste d'exploitation d'assainissement d'environ 2 km qui pourra servir de support à la future voie verte, en site propre : piétons, PMR (personnes à mobilité réduite), vélos à Mouleydier (entre la STEP (Station d'épuration à eaux usées) et la cale de mise à l'eau. Septembre 2017 : Démarrage de tranches de travaux où on maîtrise le foncier = sur terrains CAB, privés de la commune ou dans le domaine public fluvial ou routier. **En 2017, 5,2 km réalisés.**

RIVIÈRE

Entretien des berges et pistes en bord de Dordogne de : Gardonne, Lamonzie-Saint Martin et Bergerac selon 3 passages/an, plus débitage et enlèvement des arbres tombés.

Entretien annuel de l'île de la Pelouse à Bergerac et de la couasne de « Tuilière » à Lamonzie-Saint-Martin.

RANDONNÉE

Entretien des sentiers de randonnée (et liaisons) du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) de la Dordogne «Autour de Bergerac» et «Autour de La Force» soit plus de 184 km de chemins entre juin et octobre 2016.

Parution du plan guide «Autour de Bergerac» en collaboration avec le CDT 24 cartographiant les boucles et liaisons de l'ancien territoire de la CCBP + recherche de points de vente locaux.

EN CHIFFRES

Lancement d'1 Marché : Appel d'offres ouvert = Accord cadre à bons de commande Marché de Travaux (à bon de commande) montant compris entre 800 000 et 8.800.000 € HT.

Attribué à 1 mandataire ETR + 1 co-mandataire Eurovia & plusieurs sous-traitants : ABTP BIARD, Girardeau, Jardinature & Inéo selon des critères :

Critère 1 : Valeur environnementale de l'offre =35 %

Critère 2 : Valeur technique de l'offre sur la base d'un mémoire technique =35 %

Critère 3 : Prix des travaux =30%

Lancement des 1ères négociations pour les acquisitions foncières



AMENAGEMENT DURABLE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

SPANC

Depuis la loi sur l'eau de 1992 et la nouvelle Loi sur l'Eau et des Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006, les SPANC - Service Public d'Assainissement Non Collectif - sont obligatoires sur l'ensemble du territoire national. La CAB est compétente sur l'ensemble de son territoire depuis le 1^{er} janvier 2013.

ORGANISATION DU SERVICE

2 techniciennes CAB assurent la partie administrative du service : réception des demandes de contrôles, vérification et validation des rapports établis par le prestataire, ainsi que le conseil aux usagers.

2 prestataires de service : VEOLIA et SAUR

5 techniciens organisent et réalisent les contrôles techniques des installations sur le terrain et rédigent les rapports.

2017 : Réalisation des contrôles périodiques de bon fonctionnement sur 27 communes de la CAB.

LES 6 TYPES DE CONTRÔLES RÉALISÉS PAR LE SPANC

- 1/ Contrôles de conception implantation pour le neuf & les réhabilitations
- 2/ Contrôles de bonne exécution des travaux pour le neuf & les réhabilitations
- 3/ Contrôles ventes
- 4/ Contrôles de diagnostics de l'existant
- 5/ Contrôles de bon fonctionnement
- 6/ Contrôles de faisabilité d'assainissement au stade du CU

EN CHIFFRES

1 698 contrôles facturés en 2016 répartis ainsi :

199 contrôles de conception implantation (neuf & réhabilitations)

144 contrôles de bonne exécution des travaux (neuf & réhabilitations)

204 contrôles ventes

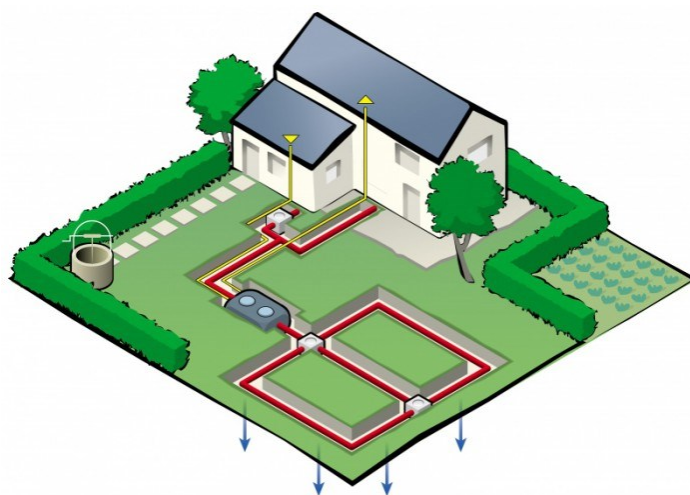
51 contrôles de diagnostics de l'existant

1 100 contrôles de bon fonctionnement

0 contrôle de faisabilité d'assainissement au stade du CU



Filtre à sable en construction



Exemple de dispositif d'assainissement non collectif

POLITIQUE DE LA VILLE

Une année consacrée essentiellement au déroulement du Contrat de Ville de l'Agglomération Bergeracoise, signé en juin 2015.

Début d'année 2017, réception des appels à projets pour les demandes de subvention. Vérification de la complétude des dossiers et échanges permanents avec les acteurs locaux. Phase d'instruction des dossiers et élaboration du scoring puis la phase d'arbitrage avec le vice-président référent mais aussi concertation avec les partenaires financeurs (Etat, Région, Département, Ville, conseils citoyens...) sur l'éligibilité des projets au regard des objectifs du contrat de Ville et sur leur participation financière sur les projets.

Délibération « Politique de la Ville » en conseil communautaire (22 mai 2017), validation des subventions et mise en paiement dans les semaines qui suivent.

Evaluation du Contrat de Ville, avec notamment l'analyse qualitative des projets réalisés l'année antérieure. Cette analyse basée sur les rapports d'activité établis par les porteurs de projet, permet une lecture fine et critique de l'évolution globale du Contrat de Ville. Rencontres avec les partenaires pour échanger et établir les axes d'évolution à porter pour la session suivante.

- En septembre, l'Etat demande la transmission d'un document commun Ville-CAB présentant un point d'étape synthétique et global du Contrat. Un partenariat réalisé avec le Grand Périgueux qui permet des échanges d'expériences sur la méthode de travail et sur les résultats.

- En fin d'année, se prépare le nouvel appel à projets, document unique réalisé en concertation avec les partenaires financeurs.

L'année 2017 a également demandé une présence forte aux cotés des Conseils citoyens dans le cadre de leur structuration, et un travail administratif majeur et pointu pour l'obtention du solde du dossier FEDER concernant le Pôle Petite Enfance dans le cadre de la Stratégie Urbaine Intégrée.

PROJETS STRUCTURANTS

Dans le cadre du Contrat de Ville :

- Création d'une école de formation et d'un Pôle de l'économie numérique
- Ouverture du Pôle Petite Enfance
- Création d'un Café associatif Parents/Enfants

FAITS MARQUANTS

Mise en place d'une grille d'évaluation pertinente et cohérente avec les orientations stratégiques du Contrat de Ville (Délibération du Conseil communautaire du 10 avril 2017).

La note globale est donnée sur 20 et intègre pour ¼ de la note l'avis des Conseils Citoyens.

Cette note permet de pondérer la demande de subvention selon une règle claire.

CHIFFRES

657 000 € de fonds européens FEDER dédiés à la construction du Pôle Petite Enfance (PPE)

56 000 € de subventions CAB dans le cadre de l'appel à projets annuel + 36 710 € d'autofinancement pour les 4 projets portés par la CAB

284 250 € de subventions de l'ensemble des partenaires à l'échelle du Contrat de Ville (+13,45 % par rapport à 2015)

19 projets subventionnés par la CAB

17 structures bénéficiaires + 4 projets portés directement par les services de la CAB (Jeunesse/BIJ)

43 projets subventionnés à l'échelle du Contrat de Ville

SERVICES A LA PERSONNE

SERVICES A LA PERSONNE : PETITE ENFANCE

CRÈCHES

L'accueil des enfants de 0 à 3 ans, permettant d'allier vie familiale et professionnelle, est avant tout un service d'accompagnement à la parentalité, à l'écoute des besoins des familles et de leurs évolutions.

la CAB assure la gestion de 7 Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE), sur le territoire qui s'est encore étendu en 2017.

Avec « Les Raisins Neufs » la crèche située à Sigoulès c'est sur la CAB Ouest que l'offre d'accueil s'harmonise avec celle de tout le territoire.

Actions menées

La création du Pôle Petite Enfance à Bergerac : la crèche Moulinier devenue Les Cabrioles en emménageant dans des locaux + adaptés et spacieux où sont rassemblés 3 services dont le RAM.

Cet espace permet aussi des formations communes pour les prof. Petite enfance, des réunions parents/professionnels et des ateliers pratiques pour la formation où les professionnels travaillent ensemble, comme lors de la Journée Pédagogique.

L'ouverture du Pôle Petite Enfance a permis d'optimiser l'offre de service d'accueil et de créer un Point d'Accueil Unique pour recueillir les demandes d'inscriptions sur toute la CAB.

A la crèche Bellegarde, des travaux ont permis le réaménagement des locaux et du projet d'accueil en 3 groupes d'âges distincts.

Petite Enfance

La crèche familiale est un service regroupant les assistantes maternelles (5 en 2017) employées par la CAB et dirigé par une éducatrice de jeunes enfants à mi-temps. La crèche familiale était positionnée comme complémentaire des crèches, pour accueillir les enfants de 0 à 3 ans, dont les parents travaillent en horaires « atypiques » (tôt le matin ou le soir, éventuellement le samedi).

Chiffres marquants 2017

Assistants maternelles : de 5 à 6 selon la période, une dizaine d'enfants concernés par cet accueil. Fer-

STRUCTURES CONCERNÉES

7 structures d'accueil sur le territoire

Multi- accueil Pous 75 pl/ Bergerac

Multi- accueil Bellegarde : 50 places/Bergerac

Multi- accueil Les Cabrioles 30 pl/Bergerac

Multi- accueil l'Eau Vive 20Pl/ St Sauveur

Multi- accueil les Raisins Neufs 15pl/ Sigoulès

Micro-crèche Les Pitchouns 10 pl/La Force

Micro-crèche Les Moussaillons 10pl / Prignonrieux

CHIFFRES MARQUANTS

98 agents, 58 stagiaires, 205 places d'accueil

452 enfants accueillis, 299 dossiers présentés en commission d'admission, nombre d'Assistante maternelles agréées 230, soit 748 places.

FAITS MARQUANTS

L'ouverture du Pôle Petite Enfance

A Bellegarde : fermeture de la halte-garderie et agrandissement de la structure

Actions menées Petite Enfance

Formation des assistantes maternelles dispensées par le CNFPT, L'IREPS ... ou en commun avec des agents des crèches.

Déménagement du bureau et de l'espace animation crèche familiale au Pôle Petite Enfance à l'ouverture en janvier 2017.

Ce déménagement a redynamisé l'équipe avec des animations communes avec la crèche, le RAM, des fêtes partagées avec invitation aux familles dont les enfants étaient inscrits dans les structures distinctes, des intervenants pour la lecture, la musique, partagés avec la crèche, le RAM...

SERVICES A LA PERSONNE

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles « A petits pas » est un service public, libre et gratuit offert aux parents, futurs parents, assistants maternels et candidats à l'agrément du secteur de la CAB.

Ce lieu d'écoute, de conseil et d'information a pour but d'améliorer la qualité d'accueil à domicile et de participer à la professionnalisation des assistantes maternelles.

Actions menées

Les deux animatrices du RAM, éducatrices de jeunes enfants, proposent au public :

Des temps de permanences pour accompagner les parents dans la recherche d'un mode d'accueil, dans leurs démarches administratives relatives au contrat de travail, renseigner les professionnels sur leurs droits et devoirs de salariés ou aborder des questionnements pédagogiques liés à l'accueil du jeune enfant.

Des ateliers d'éveil destinés aux moins de 3 ans accompagnés de leur assistant maternel sont organisés sur différents lieux du territoire dans un souci de proximité du service. Adaptés aux besoins des enfants présents, ils permettent aux professionnels de rompre leur isolement.

Des temps de réunion en soirée, parfois overts aux parents, viennent enrichir la pratique des assistants maternels.

Plus d'informations

Accueil du public de 13h30 à 17h30 du Lundi au Jeudi au P.P.E, de préférence sur RDV
Téléphone : 05.53.61.43.45 ou 06.12.30.73.12
Mail : ram@la-cab.fr

FAITS MARQUANTS

Diversification des propositions éducatives
Temps partagé parents/enfants/assistantes maternelles

STRUCTURES CONCERNÉES

Relais Assistantes Maternelles (RAM) « A petits pas »
Pôle Petite Enfance F. Dolto
1 rue Alphonse Daudet
24100 Bergerac

EN CHIFFRES

230 assistantes maternelles offrent 748 places sur le territoire
168 matinées d'animation sur 8 lieux différents
872 appels téléphoniques, 239 visites et rdv
684 courriers envoyés, 7082 mails
938 courriers envoyés et 1744 mails traités

SERVICES A LA PERSONNE

ACCUEILS DE LOISIRS

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise accueille au sein de ses 6 accueils de loisirs, principalement des enfants et des jeunes du territoire.

Les 6 structures proposent aux enfants et aux jeunes (3/17 ans) des activités de loisirs diversifiées, respectueuses des rythmes de l'enfant et de leurs savoir-faire (activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques ou scientifiques et techniques...).

Les programmes d'animation sont construits en faisant référence **au projet éducatif et aux projets pédagogiques proposés par chaque équipe.**

ACCUEIL DE LOISIRS DE BERGERAC « TOUTIFAUT »

Implanté dans un parc de 7 ha, l'ALSH de Bergerac « Toutifaut » accueille des enfants de 3 à 14 ans, le mercredi, les petites vacances scolaires, à Noël et l'été. Son agrément est donné pour 220 enfants.

ACCUEIL DE LOISIRS DE LA FORCE

Implanté dans la rue des écoles à proximité de la médiathèque, l'ALSH de La Force accueille des enfants de 3 à 14 ans, le mercredi, les petites vacances scolaires et l'été. Son agrément est donné pour 58 enfants.

ACCUEIL DE LOISIRS DE PRIGONRIEUX

Implanté dans le parc des écoles, l'ALSH de Prignonrioux accueille des enfants de 3 à 12 ans, le mercredi après-midi, les petites vacances scolaires, à Noël et l'été. Son agrément est donné pour 70 enfants.

ACCUEIL DE LOISIRS DE SAINT-SAUVEUR

Implanté dans le bourg, l'ALSH de Saint-Sauveur accueille des enfants de 4 à 12 ans, le mercredi, les petites vacances scolaires et l'été. Son agrément est donné pour 35 enfants.



ACCUEIL DE LOISIRS DE SIGOULES

Implanté dans le bourg, à proximité des écoles élémentaires, l'ALSH de Sigoulès accueille des enfants de 3 à 12 ans, le mercredi, les petites vacances scolaires et l'été. Son agrément est donné pour 60 enfants

OPÉRATION VACANCES POUR TOUS LES JEUNES (VPTJ)

implanté salle de l'orangerie dans le Parc Jean Jaurès à Bergerac. Il accueille les jeunes de 12 à 17 ans, les vacances scolaires, une semaine à Noël et l'été.

EN CHIFFRES

1 587 enfants accueillis :

- Bergerac 597
- La Force 135
- Prignonrioux 236
- St Sauveur 138
- Sigoulès 218
- VPTJ : 263

HORAIRE D'OUVERTURE ALSH

Les mercredis : Sigoulès, Toutifaut, La Force, St Sauveur, de 7h30 à 18h30.

Prignonrioux : de 13h à 18h30.

Pour tous, aux vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

SERVICES A LA PERSONNE

ACCUEILS DE LOISIRS

ACTIONS MENÉES

ALSH St Sauveur

Participation au Tour de France : décorations et journée sur le passage des coureurs.

ALSH Prigonrieux

Projet médiation animale et prévention des morsures en partenariat avec l'EHPAD de Prigonrieux sur l'année.

Participation à la Fête du jeu.

Des journées inter-centres, sportives et thématiques (Halloween).

FAITS MARQUANTS

MINI-SÉJOURS

93 enfants ont participé aux 5 mini séjours estivaux.

Intégration de l'ALSH de Sigoulès (fusion de la Communauté des communes des Coteaux de Sigoulès avec la CAB en janvier 2017) qui a conduit à : une harmonisation en termes de fonctionnement, de tarification, de gestion des inscriptions et de modalités de paiement.

Intégration de l'ALSH dans une démarche pédagogique,

Proposition d'un mini-camp (à Cadouin),

Ouverture de l'ALSH en août et regroupement à Noël à Toutifaut,

Création d'un portail famille via le site internet de la CAB :

- La réservation en ligne,
- Le prélèvement automatique
- La mise à jour des données par les familles.

Ouverture le mercredi matin pour les ALSH de Toutifaut et Sigoulès à partir de septembre, en cohérence avec la semaine des 4 jours.

+ D'INFOS

ALSH de Saint Sauveur

alsh.stsauveur@la-cab.fr 05.53.74.80.41

ALSH de Bergerac

alsh.bergerac@la-cab.fr 05.53.57.00.52

ALSH de La Force

alsh.laforce@la-cab.fr 05.53.58.94.36

ALSH de Prigonrieux

alsh.prigonrieux@la-cab.fr 05.53.58.07.52

ALSH de Sigoulès

alsh.sigoules@la-cab.fr 05.53.24.89.70

ALSH Vacances Pour Tous les Jeunes

alsh.vptj@la-cab.fr 06.19.03.02.38



SERVICES A LA PERSONNE

BIJ



LE BUREAU D'INFORMATION JEUNESSE (BIJ)

Le travail en information jeunesse généraliste couvre tous les sujets qui intéressent les jeunes et peut inclure un éventail d'activités : **information, conseil et avis, orientation, aide, accompagnement, «coaching» et formation, travail en réseau, ainsi que renvoi vers des services spécialisés.**

L'information jeunesse en Dordogne est un maillage territorial de 7 structures en zone rurale permettant une dynamique de l'information avec les jeunes et pour les jeunes par :

- L'affirmation d'un droit à l'information

- La garantie d'un service de proximité gratuit et anonyme

FAITS MARQUANTS

Formation théorique BAFA - Arc en Ciel

Nos différentes interventions au sein des établissements scolaires ou au Rocksane prennent les formes suivantes :

Journées de prévention

- Dérives liées à Internet (Oxo) 450 jeunes

- Harcèlement scolaire Noeymia Grohan 650 jeunes

- Addiction avec Camel GUELLOUL 600 jeunes

Des permanences au sein des établissements collèges, lycées, campus universitaire sur Périgueux, des présentations et des conférences devant un groupe classe et du tout public

Action Point mobilité Européenne EURODESK (Label)

- Ateliers jobs CV et lettres de motivations

- Forum des jobs d'été (entretiens et speed dating)

- Speed dating service civique

- Speed dating baby-sitting

- Formation BAFA co-organisé par le BIJ

Engagement / citoyenneté

- Implication forte en matière de Service Civique – réunions d'information en direction des jeunes et des structures ; speed dating ;

- Point relais pour l'accompagnement des jeunes (Service Civique, ERASMUS+), également dans les dispositifs locaux d'embauche et de suivi.

- Structures accueillant des jeunes en missions de service civique.

- Information, accompagnement de jeunes souhaitant s'engager dans le dispositif du service volontaire européen.

- Accompagnement des jeunes dans le dispositif "Construire avec les jeunes de Dordogne" animé par la fédération des centres sociaux

- Forum des jobs d'été (entretiens et speed dating)

- Ouverture campagne SIDA/IST le 21 juin 2017

- Dérives liées à Internet théâtre inter actif

SERVICES A LA PERSONNE

BIJ



LE BUREAU D'INFORMATION JEUNESSE

FINANCEMENT ET AIDES AU MONTAGE DE PROJET

DestiNAction
Bourse Initiative Jeunes

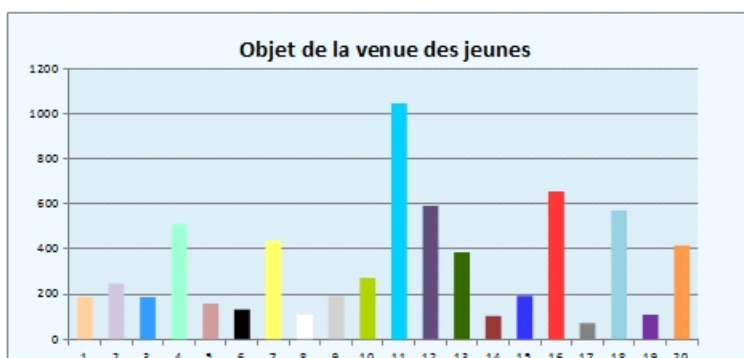
EN CHIFFRES

Chiffres marquants 2017
6585 demandes traitées en 2017
3677 jeunes venus dans la structure hors

STATISTIQUES QUANTITATIVES 2017

7 - Objet de la venue des jeunes		6585 Sujets ont été traités																			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Nb de personnes		188	248	187	513	158	131	438	108	192	273	1048	588	387	104	192	667	72	572	108	416
%		3%	4%	3%	8%	2%	2%	7%	2%	3%	4%	16%	9%	6%	2%	3%	10%	1%	9%	2%	6%

1	Etude / Enseignement	11	Loisirs / Intés ville / vacances
2	Formation	12	Ventes TUB/FTJ
3	Métiers	13	Internet/ ordinateur
4	Emploi	14	CV/ LM
5	Europe/ étranger	15	Impression de document
6	Service Civique	16	Accompagnement projet
7	Transport	17	Volontariat
8	Prévention/ santé	18	Pass jeune
9	Logement	19	autres
10	Remises au BIJ	20	aides financières



SERVICES A LA PERSONNE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE JEUNES

Un conseil de jeunes à l'échelle du territoire de la CAB.

Le CCJ est une instance participative, un espace de paroles.

Une douzaine de jeunes investis, de 12 à 17 ans.

Rappel

Il permet au jeune de :

Faire entendre sa voix,

Recueillir les idées des autres jeunes,

Améliorer la vie des jeunes et des adultes du territoire,

Prendre part aux décisions afin de réaliser des projets d'intérêt général,

Rencontrer d'autres jeunes du territoire,

De s'initier à la citoyenneté.

Le rôle du jeune conseiller ?

Un travail d'équipe

Rôle et missions :

Une mission de représentation

Après des jeunes du territoire,

Lors des cérémonies officielles,

Représentants de leur commune.

Une force de propositions et d'idées

Dans différents domaines (culture, jeunesse, environnement, sécurité...).

Dans les actions menées sur le territoire pour les partager.

Le CCJ - Comment ça marche ?

Les jeunes sont encadrés par des animateurs qui les guident dans la mise en œuvre de leurs projets. Le CCJ peut, en cours de mandat, intégrer d'autres candidatures.

Les moyens à disposition ?

Le CCJ dispose d'un budget propre pour son fonctionnement. En cas de projet d'envergure, le CCJ peut s'associer au service compétent de la CAB en charge du dossier.

CREATION DU LOGO



PARTICIPATION AU JEUN'ESTIVALES DES ARTS LE 7 JUILLET ET AU TOUR DE FRANCE LE 11 JUILLET

Jeun'estivales des arts

Projet initié par la ville de Bergerac et le BIJ/Espace Jeunes : peinture, scènes ouvertes, théâtre, danse, costumes,...Le but étant de faire partager et découvrir l'art sous toutes ses formes. Le CCJ et le Conseil Consultatif des Jeunes de la mairie de Bergerac ont été sollicités pour s'associer au montage technique de cette manifestation.

Tour de France

4 jeunes conseillères communautaires ont participé au placement des personnes sous la tente partenaires, le 11 juillet.



SERVICES A LA PERSONNE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE JEUNES



RAID'GOLADE photos A Puissance 2



A puissance 2



A puissance 2

REALISATIONS 2017

ACTION « RAID'GOLADE »

1^{ère} édition, en collaboration avec le BIJ/Espace Jeunes

La Raid'Golade s'est déroulée le samedi 13 mai sur le site des Pradasques, à La Force, de 14h30 à 17h sous la forme d'une **course délirante déguisée**. Cette course était jalonnée, sur 2 km, d'une dizaine de **défis sportifs** avec des surprises assurées pour les participants. Un **pique-nique sucré** a été offert pour clôturer cet après-midi déjanté.

En terme d'**animation sportive**, 3 associations locales étaient partenaires : l'association sport pour tous, le club de Softball « les Alouettes » et la 1^{ère} Compagnie d'Arc du Périgord (tir à l'arc). La Raid'Golade proposait aussi de sensibiliser les jeunes à **l'environnement**. Dans une démarche **éco-citoyenne**, les jeunes du conseil communautaire ont souhaité que les produits du pique-nique soient naturels, en provenance de producteurs locaux ou issus de circuits courts. En partenariat avec le Syndicat Départemental des déchets de la Dordogne (SMD3), 1€ de caution était demandé aux participants pour la location d'un éco-cup (gobelet réutilisable) pour un **pique-nique zéro déchet**.

La participation à la Raid'Golade était gratuite. Elle était ouverte à tous les jeunes de plus de 12 à 17 ans. 4 équipes de jeunes ont participé et elles en gardent un super souvenir.

SERVICES A LA PERSONNE

PISCINE INTERCOMMUNALE DE PICQUECAILLOUX

La piscine stabilise sa fréquentation à 110 000 entrées annuelles. 23 000 uniquement pour les animations adultes de type aquagym, aquatraining et aquabiking mises en place durant la saison 2017-2018.

Actions menées

Le savoir nager fait partie des orientations nationales, et la piscine de Picquecailloux y contribue à hauteur de 3 000 enfants en réussite chaque année au travers de l'accueil des écoles primaires, des 6^{ème} du collège et des 120 places de son Aquakids.

20% de l'occupation des lignes d'eau y est dédié, ainsi que l'équivalent de 3 temps plein de Maîtres-Nageurs Sauveteurs.

L'association CNB natation participe également à cet effort en y consacrant une partie de ses créneaux.

D'autres actions sont menées comme le téléthon, 5 compétitions départementales, deux intra clubs, une compétition de triathlon et de nombreuses formations de sauveteurs et de parents encadrant les activités scolaires.

STRUCTURE CONCERNÉE

Piscine de Picquecailloux

EN CHIFFRES

Le coût réel d'une entrée est passé de 7.75€ à 7.37€ grâce à des économies d'énergie, le développement de nouvelles activités et la mise en place d'une grille tarifaire appropriée. C'est donc 50 000 € annuel de recettes et d'économie qui viennent ainsi diminuer le déficit.

FAITS MARQUANTS

Une augmentation des tarifs de l'ordre de 6%

Une augmentation plus forte (inchangée depuis 20 ans) sur les animations adultes et enfants a été compensée par un tarif social pour les étudiants, demandeur d'emploi, RSA et ASPA, idem au tarif des années précédentes.



SERVICES A LA PERSONNE

SANTÉ

Les contrats locaux de santé sont des outils de déclinaison des politiques régionales et locales de santé, dans une logique volontaire et participative, qui lient les acteurs de santé d'un territoire.

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise s'est inscrite dans cette démarche dès 2013. Ainsi, le premier Contrat Local de Santé est arrivé à son terme le 31 décembre 2017. Les travaux sont poursuivis dans le cadre d'un contrat de 2ème génération, établi sur la base d'un diagnostic de territoire portant sur les problématiques de santé de la population prise dans son ensemble.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Rencontres avec les partenaires du territoire pour redynamiser le CLS

Approche avec de nouveaux partenaires

Comité de Pilotage (novembre 2017)

- Proposition Création du CLSM (Conseil Local de Santé Mentale)

- Avenant extension du territoire.

Commission santé (Février et Novembre)

Présentation du diagnostic de territoire

Présentation des actions engagées sur 2017

Proposition d'intégration d'un nouveau signataire

Proposition d'un règlement intérieur

Contrat Local de Santé :

- Bilan partagé avec l'ARS
- Ecriture du CLS2
- Préparation CLSM

CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE (CLSM)

Ecriture du Conseil Local de Santé Mentale en partenariat avec le Centre Hospitalier Vauclaire.

Labellisation du CLSM auprès de l'ARS.

COPIL CLSM mars et septembre 2017

Présentation du dossier et choix des axes stratégiques.

CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE (CLSM)

Candidature pour la labellisation auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) du CLSM de la CAB en partenariat avec l'Hôpital Vauclaire et préparation des travaux 2017.

Bilan des axes de travail du CLS1

Participation aux journées du PRSE

Journées de travail avec l'ARS : Logement, environnement, prévention, démographie, médicale

Rencontres avec le CHU Bordeaux sur la démographie médicale

Participation journée « Prévention Santé » à Trélissac

FAITS MARQUANTS

Les Actions engagées en 2017 :

Organisation de la SISM (Semaine Internationale de la Santé Mentale).

Partenariat Semaine de l'autisme.

Campagne Préjugix (24 Octobre) – Préjugix Party + Manifestation départementale (06 Décembre)

Participation au projet INSERM de développement d'un outil de prévention suicide.

Action partenariale avec le réseau Périnatalité sur la campagne nationale zéro alcool pendant la grossesse (11 au 30 septembre – Organisation d'une conférence)

Participation aux journées nationales de Prévention : AVC, Addictions,

Partenariat avec le Centre Hospitalier de Bergerac sur des actions de prévention : audition, ...

2 - Soutien technique sur les dossiers des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (Sigoulès)

3 - Aide au logement des internes sur le territoire

SERVICES A LA PERSONNE

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

CENTRE CULTUREL MICHEL MANET

ET AUDITORIUM ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND

Destiné essentiellement à la diffusion et à la promotion du spectacle vivant, le Centre culturel Michel Manet et l'Espace François Mitterrand, souhaitent sensibiliser tous les publics présents sur son territoire. La constitution de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise en juillet 2013 puis par l'intégration de 11 communes supplémentaires en janvier 2017, augmentant ainsi de manière sensible les points potentiels de diffusion, a conforté nos équipements dans sa position d'élément central de cette dynamique.

Politique tarifaire

Soucieuse de s'adresser au plus grand nombre et consciente des problématiques du territoire, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise a réfléchi à une grille tarifaire qui tenait compte de tous ces paramètres. Ainsi des grilles spécifiques ont été proposées lorsqu'il s'agissait de proposer des spectacles hors les murs ou encore lorsqu'il s'agissait de s'adresser aux familles.

Par ailleurs, une différenciation a été faite pour les spectacles de théâtre dans on sait qu'ils vont attirer un très grand nombre de spectateurs (tête d'affiche). Ainsi une tarification « 2^{ème} série » a été validée.

De même, il apparaissait important de proposer aux entreprises disposant d'un CE un tarif particulier.

EN CHIFFRES

35 spectacles

40 Représentations

10459 Spectateurs

LES PARTENARIATS

- La Ville de Bergerac : réalisation des panneaux positionnés sur la façade du Centre culturel Michel Manet. Collaboration avec le service communication
- L'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord : Aide technique et artistique pour tous les spectacles proposés en décentralisation.
- L'Office Artistique de la Région Aquitaine : Soutien à la diffusion des propositions issues de compagnies régionales.
- Le PNAC-Agora de Boulazac, Overlook, Le Sans Réserve : Slow Futur
- Les associations Passerelle(s): Co-organisation du concert « 5 en scène »
- Le Melkior Théâtre/ La gare mondiale : Co-organisation du Festival [TRAFIK]*
- Jazz Pourpre : 2 grands concerts

SERVICES A LA PERSONNE

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

PROGRAMMATION 2016/2017

Dans le cadre d'une programmation pluridisciplinaire, le Centre culturel Michel Manet pour le compte de la Communauté d'Agglomération Bergeracois a proposé les spectacles suivants :

-14 pièces de théâtre :

Le cercle des illusionnistes - L'île sans nom - Molière malgré moi - Mokofina - Peer Gynt - Un fil à la patte - Dans ma tête - Le bizarre incident du chien pendant la nuit - Cafï, The real importance of being Ernest - La dernière bande - Festival [TRAFIK]* : Oratorio vigilant animal, A vif.

6 spectacles de danse :

Seeds – Le grand luminaire – Ether – A force de gestes et de paroles - Cargo - Festival [TRAFIK]* : Are friends electric ?, No land demain.

12 spectacles musicaux (concert, chanson, musique classique : Festival [TRAFIK]*) :

Concert du nouvel an - Pomme Henriette - 5 en scène – Festival Jazz Pourpre : Manu Katché, Lou Tavano, Peau Neuve - Farces et attrapes - Trio de Lyon – Récital Arama - 3 spectacles de l'Ecole de Musique

-2 spectacles de cirque ou issus de nouvelles formes :

Slow Futur - Festival [TRAFIK]* : Mama/Papa Carnaval

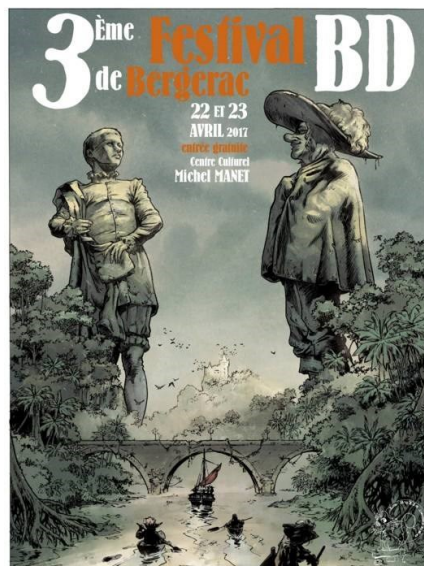
1 spectacle humoristique :

Stéphane Guillon

35 spectacles, 6 sont proposés au Jeune public dont 6 sont également proposés au public scolaire.

Différentes propositions ont été faites lors de cette saison :

7 conférences sur l'architecture animées par Caroline Mazel, des ciné-conférences, des expositions, des vernissages. Dans le cadre de la convention qui fait du Centre culturel un des Pôles partenaires de l'Opéra National de Bordeaux, 2 déplacements du public bergeracois est programmé au Grand Théâtre : 4 Tendances, Les pêcheurs de perles.



SERVICES A LA PERSONNE

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

UN RÉSEAU DE DOUZE STRUCTURES SUR LE TERRITOIRE

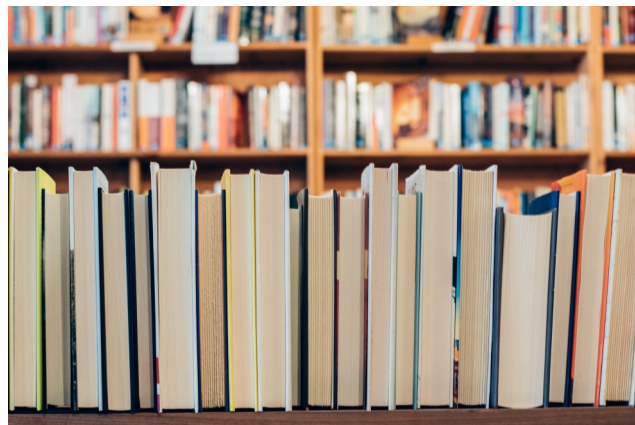
Les 12 établissements vont de la petite bibliothèque de proximité rurale, au cœur du bourg, avec une petite sélection des livres dont on parle, aux médiathèques informatisées plus spacieuses, aptes à satisfaire la curiosité du plus grand nombre : best-sellers, guides pratiques, musique pop, électro ou classique, cinéma, bien-être... il y en a pour tous les goûts, tout le monde est bienvenu.

Qu'elles soient animées par des agents de la filière culturelle ou par des bénévoles, un seul objectif, qu'il y ait toujours de quoi lire, écouter, voir, apprendre... et rêver aussi, au tarif unique de 7€ par an pour les adultes, et gratuitement pour les moins de 18 ans.

EN CHIFFRES

DES RESSOURCES VARIÉES

Ce sont près de 120 000 livres, 11 000 CD, 5500 DVD et 180 abonnements qui sont mis à disposition des usagers, qui peuvent ainsi découvrir toute l'année l'offre culturelle et éditoriale, offre complétée par l'indispensable apport de la Bibliothèque Départementale Dordogne Périgord (presque 8 500 documents prêtés en plus chaque année), partenaire de notre réseau.



EN CHIFFRES

210 000 documents prêtés (dont 47% au moins de 14 ans)

6800 abonnés (11% population)

Accueils des groupes

3000 élèves accueillis lors des TAPS

790 accueils de classes (13 000 élèves)

Les animations

39 expos, 75 rencontres-lectures ou séances de contes notamment, soit 11 000 personnes touchées

EN CHIFFRES

Avec l'agrandissement de la CAB au 1^{er} janvier 2017, la bibliothèque de Sigoulès intègre le réseau et fait ainsi bénéficier de son apport le usagers aux portes Sud de notre territoire.

STRUCTURES CONCERNÉES

Les bibliothèques participent pleinement au tissu éducatif, social et d'accompagnement à la personne.

L'accueil des établissements scolaires, des centres de loisirs, de la petite enfance, des structures de suivi pour nos anciens ou pour les personnes handicapées mobilisent les bibliothécaires une bonne partie de l'année. Les bibliothèques, lieux d'échanges vivants, en partenariat avec d'autres services de la CAB (BIJ/ Espace Jeunes, Ludothèque, École de Musique...) se sont associées aux temps forts de la programmation culturelle intercommunale 2017, comme la Fête du Jeu, les Cultures Urbaines ou le festival Drôles Lecteurs. Elles portent aussi leurs propres temps forts : Les P'tits Contes qui tournent dans toutes les bibliothèques, ou, en novembre 2017, Le Mois du Film Documentaire, cycle national consacré au cinéma du réel.

Littérature, arts plastiques, contes et comptines, sciences, questions de société, mais aussi ateliers bricolages, récup'maline, jardinage biodynamique... surveillez la Rapiette : une de vos bibliothèques s'y niche forcément!

SERVICES A LA PERSONNE

MUSÉES

EN CHIFFRES

Musée du Tabac siège de la conservation des musées (ouverture permanente) et des archives municipales

Musée de la Ville ancien musée de la Ville, du Vin et de la Batellerie

Musée Costi ouverture en juillet et en août

Fermeture du Musée de la Résistance

Petite Mission ancien musée d'arts sacrés, réserves des musées

ESCAT espace de stockage

FRÉQUENTATION

Musée du Tabac : 4793 visiteurs (-13 % par rapport à 2015)

Musée de la Ville: 2292 visiteurs (-18 % par rapport à 2015)

Musée Costi : 674 visiteurs (-12 % par rapport à 2015)



NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE

Musée du Tabac : 275,5

Musée de la Ville : 275,5

Musée Costi : 57

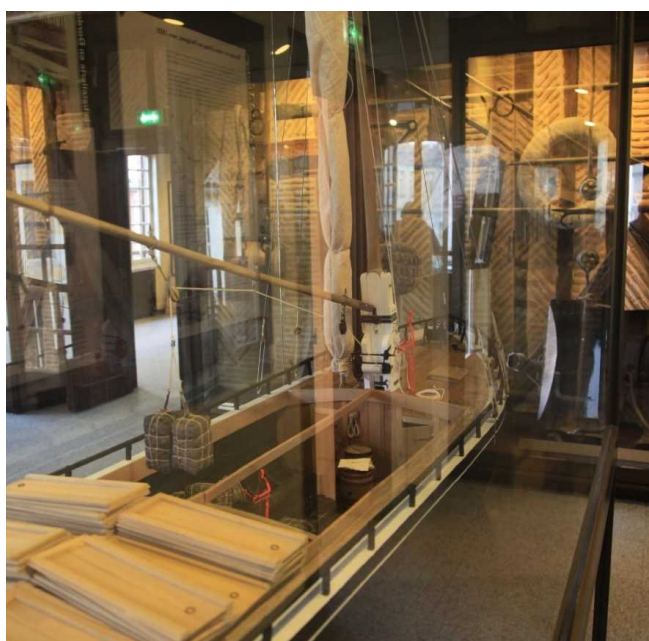
BUDGET GLOBALISE DES 3 MUSÉES

Dépense de fonctionnement : 11 740€

Dépenses d'investissement : 10 500€

Recettes de fonctionnement : 19 773€

Recettes d'investissement : 6 000€



PROJETS

Réaménagement du centre de documentation du musée du Tabac

Récolement, numérisation, conditionnement et conservation préventive des collections

Renégociation des dépôts des musées de Reims et de Toulouse

SERVICES A LA PERSONNE

LUDOTHÈQUE

Structure socio culturelle dédiée aux jeux et jouets

Espace de jeux pour tous, favorisant la parentalité, les rencontres et les échanges autour du matériel ludique. La ludothèque propose des prêts de jeux et jouets, la possibilité d'utiliser les jeux sur place, des animations ponctuelles, et des soirées jeux.



Ludothèque

ACTIONS MENÉES

- Soirées jeux
- Animations ponctuelles
- Accueil de collectivités diverses (écoles, instituts spécialisés, associations, BIJ.....)
- Participation à des événements nationaux
- Fête mondiale du jeu

FAITS MARQUANTS

- Itinérance** : 4 déplacements dans les communes de la CAB.
- Soirées jeux** : 2
- Semaine des mathématiques** : en partenariat avec l'Education Nationale
- Fête mondiale du jeu** (juin 2017)
- Rencontre inter ludothèques**

EN CHIFFRES

L'ACCUEIL PUBLIC

- 180 familles adhérent
- 2429 enfants reçus
- 1784 adultes
- 910 jeux loués

Accueil collectivités :

- 41 collectivités adhérentes
- 2149 enfants reçus
- 615 adultes
- 434 jeux loués

Semaine des mathématiques :

- 175 élèves reçus
- 14 adultes

Soirées jeux :

- 33 jeunes
- 30 adultes

Itinérance

- 247 personnes reçues

Fête mondiale du jeu :

- 800 personnes mises en jeu
- 11 stands de jeu animés par 56 personnes

GRANDS PROJETS & SERVICES TECHNIQUES



GRANDS PROJETS ET SERVICES TECHNIQUES

GRANDS PROJETS

PÔLE PETITE ENFANCE-SERVICE PETITE ENFANCE

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB), compétente en matière d'équipements et de gestion « petite enfance » a réalisé une opération de construction neuve d'un pôle petite enfance qui regroupe un multi-accueil, un relais d'assistante maternelle ainsi qu'une crèche familiale.

ACTION MENÉES

Ouverture de la structure au public le 02/01/17

PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)

Ouverture de la structure le 2 janvier 2017

PARC AQUALUDIQUE

Actions menées

14/06/17 : Signature du marché public et notification auprès du candidat lauréat (GTM Aquitaine titulaire)

04/09/17 : Mise au point du dossier APS

28/09/17 : Validation de l'avant-projet sommaire (APS). Passage niveau conception en avant-projet définitif (APD).

29/09/17 : Permis de construire déposé à la mairie de Bergerac pour instruction (obtention le 10.01.18)

Signature des conventions de subvention :

Région : 1 005 000€

Département : 1 133 750€

CNDS : 700 000€

FRED et FNADT déjà signés en 2016 avec l'avenant n°1 au PLR

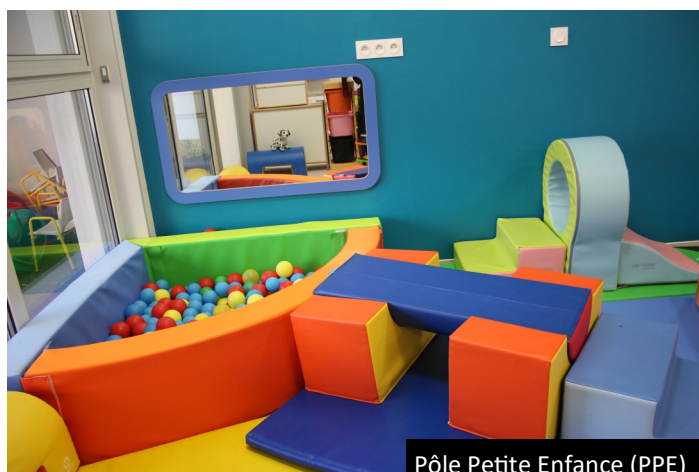
FAITS MARQUANTS

Signature du marché public avec le candidat lauréat GTM Aquitaine.

Dépôt du PC.

Etudes préliminaires

Pôle Petite Enfance (PPE) à Naillac



Pôle Petite Enfance (PPE)

POLE AMENAGEMENT ET INFRASTRUCTURES

PATRIMOINE

Travaux d'accessibilité PMR

(Personnes à mobilité réduite)

Médiathèque de Bellegarde,
Médiathèque de Cours de Pile
Centre Culturel

Travaux d'aménagement divers

Centre de loisirs de Toutifaut avec la mise en place d'une surcouverture sur les bâtiments modulaires,

Bâtiments administratifs avec la mise aux normes de la protection foudre,

Crèche Bellegarde avec la réhabilitation de la zone halte-garderie et le remplacement d'une fenêtre de toit,

Crèche de Prignonrieux avec un aménagement de la pièce à langer

Travaux de remise aux normes électriques suivant observations des organismes de contrôle.
APAVE, SOCOTEC,....

FAITS MARQUANTS

Réaménagement accueil Bellegarde



Aménagements de bourg : Lamonzie Montastruc

DOMAINE PUBLIC

Aménagements urbains et semi-urbains de sécurité

Lamonzie Saint Martin

(Travaux de réfection du réseau pluvial sous RD936 en préalable à l'aménagement de bourg)

Coût / 66 000 € TTC

Bergerac/Place du foirail (Réfection de la place du Foirail : réfection revêtement chaussée et création d'un plateau surélevé)

Coût / 85 000 € TTC

Bergerac/carrefour rue Candillac – rue Duguesclin (aménagement carrefour, sécurisation)

Coût / 32 000 € TTC

Bergerac/rue Vieillefond – rue Duguesclin (réfection revêtement chaussée)

Coût / 52 000 € TTC

Bergerac/rue Bargironnette (réfection revêtement chaussée)

Coût / 137 000 € TTC

Bergerac/Rue des Vedelles (aménagement complet : chaussée + trottoirs)

Coût / 104 000 € TTC

Bergerac/sécurisation abords écoles (sécurisation sortie école Fénélon Cours Alsace Lorraine, sécurisation parvis LEP Jean Capelle)

Coût / 20 000 € TTC

POLE AMENAGEMENT ET INFRASTRUCTURES

DOMAINE PUBLIC

ACTIONS MENÉES

Aménagements de bourgs

Lamonzie Saint Martin : sécurisation de la traverse

En accompagnement de la réfection de chaussée de la RD936 réalisée par le Département, les travaux ont consisté en la création/réfection des trottoirs le long de cette RD entre la route des Pascaresses et la route du Rieu de Laysse. Des aménagements de sécurité ont été réalisés : une chicane au droit du parking des commerces entièrement refait par la commune, des ilots en axe de chaussée au droit de l'ancienne pharmacie. Les trottoirs ont été réalisés en béton désactivé ou en enrobé au droit des accès riverains, et ont été agrémentés de mobilier urbain et de petits espaces verts fleuris.

Coût : 170 000 € TTC

Lamonzie Montastruc - Tranche 2

Les travaux ont permis de créer des trottoirs et de refaire en partie la chaussée entre la Mairie et le centre bourg, en continuité des travaux de la 1^{ère} tranche réalisés en 2016. Ainsi, les bâtiments publics (mairie, école, salle des fêtes) sont reliés au coeur de bourg par un cheminement piétonnier identifié et sécurisé. Dans le même temps, la commune a réalisé le restaurant scolaire et le parvis de la salle des fêtes pour lequel nous avons apporté de l'aide.

Coût : 77 000 €

Zones d'activités

Le bureau d'études a travaillé sur :

- ZA Les Sardines à Bergerac (division lots)
- ZA Bouniagues : extension de voie
- ZA Lanxade à Prigonrieux : (division lots) et création de voie (étude)

CHIFFRES MARQUANTS

1576 interventions non programmées/non programmables :

- 230 d'enrobés
- 62 de revêtement
- 128 de maçonnerie
- 168 de peinture
- 640 de signalisation
- 7 de fauchage
- 59 d'hydrocurage
- 81 curage/busage
- 38 élagage

268 interventions diverses

690 Km de fauchage programmés (nombre de passe : 3)

72 729 m² de réparation de chaussée en régie

17 789 m de curage de fossé

» 400 Panneaux installés ou changés

GDP

Nombre de permissions de voirie : 669

Nombre de réponses au DICT : 197

Nombre d'ATU (Avis de travaux urgent) : 135

Actes traités : 1 001

AUTRES SERVICES

Création de sites enterrés pour la collecte des OM :

2 sites créés rue St James à Bergerac

Impression cartes et plans pour différents services (urbanisme, économie, jeunesse, patrimoine,...)

Aide aux communes

Lamonzie Montastruc : suivi des travaux du parvis de la salle des fêtes

Aménagement du bourg de Lunas : dossier subvention + projet

Lamonzie Saint Martin : suivi travaux parking commerces projet communal

Sigoulès : projet création maison de santé pluridisciplinaire. St Gery : études préalables

GRANDS PROJETS ET SERVICES TECHNIQUES

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

DIFFÉRENTS MODES DE COLLECTE

RÉGIE : Bergerac, Prigonrieux, La Force

Population : 33 612

Déchets résiduels : 299 kg/hab/an

Sélectif : 56 kg/hab/an

PRESTATAIRE SITA-SUEZ : Ex Communauté de communes Coteaux de Sigoulès et 19 communes de la CAB

Population : 23 839

Déchets résiduels : 231 kg/hab/an

Sélectif : 42 kg/hab/an

PRESTATAIRE SMECTOM-SMD3 : Bosset, Fraise, Lunas, Monfaucon, St-Gery, St-Georges de Blancheix.

Population : 1 514

Déchets résiduels : 195 kg/hab/an

Sélectif : 68 kg/hab/an

Moyenne Nationale (source ADEME 2016) :

Déchets résiduels : 269 kg/hab/an

Sélectif : 47 kg/hab/an

La collecte des déchets se fait principalement en porte-à-porte et au sac.

COLLECTE DES DECHETS VERTS : service en régie pour la commune de Bergerac. Les habitants peuvent sur réservation et pour un tarif de 20€ / camion faire appel au service de la CAB pour l'enlèvement de leurs déchets verts - **164T collectés en 2017.**

Collecte déchets résiduels (sac noir)	Tonnage collecté	
	2017	% de la collecte
Régie	10 073	63,4%
SUEZ (SITA) CAB	4 262	26,82%
SUEZ (SITA) CCCS	1 258	7,9%
SMD3 (ancien SMECTOM)	296	1,88%
TOTAUX	15 889	

Collecte du tri Sélectif (sac jaune)	Tonnage collecté	
	2017	% de la col-
Régie	1 949	63,79%
SUEZ (SITA) CAB	702	22,98%
SUEZ (SITA) CCCS	300	9,82%
SMD3 (ancien SMECTOM)	104	3,41%
TOTAUX	3 055	

Soit +2% par rapport à 2016

EN CHIFFRES

32 AGENTS DONT :

28 chauffeurs/ripeurs

1 Chef de service

2 Coordinateurs de proximité

1 secrétaire administrative

PARC ROULANT :

10 bennes à ordures ménagères

1 camion grue (déchets verts)

4 véhicules de service (intervention diverses – encombrants, dépôts sauvages...)



MOYENS



MOYENS

RESSOURCES HUMAINES

Mise en place d'un réseau d'assistants de prévention, agents volontaires référents de la collectivité en matière de prévention.

Réunion à 2 reprises du Comité Technique et à 2 reprises du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail

EN CHIFFRES

363 agents permanents au 31/12/2017.

42% d'hommes et 58% de femmes.

8 % de catégorie A, 16 % de catégorie B et 76 % de catégorie C.

Age moyen : 47 ans

FAITS MARQUANTS

Organisation des élections professionnelles le 30 mai 2017 à la suite de la fusion entre la CAB et la Communauté de Communes des Coteaux de Sigoulès

FINANCES

EN CHIFFRES

371 agents permanents dont :

341 fonctionnaires

Les Finances.

Il assure la préparation et l'exécution budgétaire des 16 budgets gérés par la collectivité représentant près de 70 millions d'euros ouverts en 2015 correspondants aux diverses missions dévolues à la CAB. Pour cela, le service s'appuie également sur le travail de 4 agents en charge du suivi comptable de chaque pôle de compétence de l'agglomération qui assurent le contrôle de l'imputation budgétaire et la disponibilité des crédits prévus au budget.

Ainsi, en 2015, l'exécution budgétaire a amené l'émission tous budgets confondus de 7 795 mandats de paiements pour 55 360 476,31 € et de 2 299 titres de recettes pour 56 665 243,14 euros

Le service « Finances – Informatique » est composé de 5 agents sous la direction du DGA Finances/ Informatique. En plus de son activité régaliennne liée à l'exécution et au contrôle budgétaire, il assure aussi la mise en place et le suivi de l'action sociale de la collectivité (adhésion au CDAS et au CNAS, chèques déjeuners, offres locales, ...). Concernant l'informatique et la téléphonie, le service a en charge le déploiement et la consolidation du système informatique et téléphonique communautaire (180 postes répartis sur une vingtaine de sites).

Ce service suit également la gestion de la dette et l'inventaire des biens de la collectivité (gestion de l'actif).

L'année 2017 aura également été l'année de changement pour le logiciel de gestion financière avec au mois d'avril un passage à e-Sedit de Berger Levrault (solution hébergée).

Budgets annexes

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL	36 382 657.61 €	16 090 681.22 €	52 473 338.83 €
TRANSPORTS URBAINS BERGERACOIS	1 123 301.10 €	503 700.58 €	1 627 001.68 €
SPANC	384 122.67 €	20 370.36 €	404 493.03 €
COMPLEXE DU ROC	165 140.14 €	154 500.00 €	315 640.14 €
PARC AQUALUDIQUE	15 000.00 €	845 000.00 €	860 000.00 €
LOTISSEMENT 3 VALLEES	30 056.09 €	20 058.53 €	50 114.62 €
Z.A.E. DE BOUNIAGUES	163 606.72 €	216 928.82 €	380 535.54 €
Z.A.E. DE CABLANC	1 278 426.40 €	1 621 148.27 €	2 899 574.67 €
Z.A.E. DE LANXADE	663 060.45 €	608 575.49 €	1 271 635.94 €
Z.A.E. DE VALLADE	191 947.92 €	191 948.02 €	383 895.94 €
Z.A.E. DES GALINOUX	107 434.71 €	265 255.16 €	372 689.87 €
Z.A.E. DES SARDINES	2 886 141.55 €	2 874 959.97 €	5 761 101.52 €
Z.A.E. DU LIBRAIRE	82 294.71 €	109 881.32 €	192 176.03 €
Z.A.E. LA TOUR OUEST	411 787.61 €	371 797.61 €	783 585.22 €
Z.A.E. POLE INDUSTRIEL POUDRERIE	2 445 393.51 €	2 364 393.51 €	4 809 787.02 €
Z.A.E ST LAURENT DES VIGNES	202 782.92 €	197 782.92 €	400 565.84 €

MOYENS

INFORMATIQUE

L'Informatique.

Le service assure la cohérence de l'ensemble des moyens informatique (220 postes informatiques, matériels, applicatifs, bases de données, réseaux, systèmes d'exploitation, ...) et de son évolution. Il surveille le fonctionnement des équipements informatiques physiques et logiques de l'agglomération, dans le respect du cadre des normes, de méthodes d'exploitation et de sécurité.

A ce titre, il a en charge la gestion des achats en matériel informatique et téléphonie, des consommables informatiques de tous les sites de la CAB (siège et sites extérieurs). Ainsi que le suivi des contrats informatique et téléphonie relatifs aux maintenances et abonnements annuels.



L'action sociale.

Deux agents du service Finances assurent ce suivi en liaison avec le service des Ressources Humaines.

MOYENS

SERVICES TRANSVERSAUX

EN CHIFFRES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

Nombre de bureaux : 21

Nombre de conseils : 10

Nombre de délibérations : 254

Nombre de décisions : 116

Nombre d'arrêtés : 114

Nombre de courriers arrivés : 5785

MARCHÉS PUBLICS :

4 marchés de service, supérieurs ou égal à 20 000 € HT et inférieurs à 90 000 € HT conclus l'année 2017

1 marché de service, supérieurs ou égal à 90 000 € HT conclus l'année 2017

3 marchés de service, supérieurs ou égal à 207 000 € HT conclus l'année 2017

1 marché de fournitures, supérieurs ou égal à 20 000 € HT et inférieurs à 90 000 € HT conclus l'année 2017

1 marché de fournitures, supérieurs ou égal à 90 000 € HT conclus l'année 2017

1 marché de fournitures, supérieurs ou égal à 207 000 € HT conclus l'année 2017

5 marchés de travaux, supérieurs ou égal à 20 000 € HT et inférieurs à 90 000 € HT conclus l'année 2017

2 marchés de travaux, supérieurs ou égal à 90 000 € HT conclus l'année 2017

COMMUNICATION :

Visite du site du 01 janvier au 31 décembre 2017 : 82 831

Pages vues du 01 janvier au 31 décembre 2017: 244 208

Fan FB de la page CAB au 31/12/2017 : 2557 fans

Nb inscrits à la lettre d'info 474

Youtube : 7 nouvelles vidéos en 2017

1 nouveau site internet en préparation



COHÉSION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE :

4 réunions du réseau des secrétaires de mairie